



Tension-Zen

CONTRAT DE FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 05384 77 auprès du préfet de région d' Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Entre les soussignés :

1. L'organisme de formation Tension-Zen n° siret 812 102 614 00011 – 72 avenue de Fontainebleau
77310 St Fargeau-Ponthierry

2. Le co-contractant : Nom :

Prénom :

Adresse :

Ont conclu un contrat de formation.

Article 1 - Objet: En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée: **Harmonisation crânio-sacrée**

Article 2 - Nature et caractéristiques des actions de formation : L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation pour les particuliers .

• Elle a pour objectif :

METHODE PÉDAGOGIQUE

- Enseignement théorique
- Démonstrations
- Exercices pratiques
- Pratique en binôme, chacun étant tour à tour donneur et receveur.
- Support écrit remis à chaque participant.

CONTENU

- Présentation de la technique.
- Se préparer à apprendre et pratiquer cette technique : la présence et l'écoute.
- Exercices pour développer la sensibilité.
- La relation thérapeutique.
- Le langage du corps en ostéopathie énergétique, et comment y répondre.
- Les points verrous.
- Les 6 directions.
- Anatomie des os du crâne.
- Les 8 chaînes de Poyet.
- Les demandes vertébrales.
- La symphyse sphéno-basilaire.
- Les zones d'inversion.
- Le travail énergétique à l'intérieur de la structure (lemniscate)
- Le travail sur les muscles, les tendons, les ligaments.
- Le travail sur les organes : ostéo énergétique viscérale.

- Le travail sur les zones réflexes.

- Auto-séance.

- Cas particulier : l'utilisation sur les animaux

• A l'issue de la formation, (diplôme, attestation de stage) sera délivré(e) au stagiaire.

Article 3 - Niveau de connaissances préalables nécessaire

Afin de suivre au mieux l'action de formation mentionnée à l'article 2 et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) suivant : AUCUN

Article 4 - Organisation de l'action de formation

• Date :

à St Fargeau-Ponthierry

• Elle est organisée pour un effectif de.....stagiaires.

Article 5 - Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de **10 jours** pour se rétracter.

Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. **Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.**

Article 6 - Dispositions financières : Le prix de l'action de formation est fixé à 650 €

(Les chèques sont à **établir à l'ordre de Tension-Zen**)

- la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :

• Les modalités de paiement de la somme de 650 € TTC incombant au stagiaire sont les suivantes: Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 195.€. Cette somme sera de **30 %** du prix dû par le stagiaire.

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, sera réglé au 1^{er} jour du déroulement de la formation, soit : 455€

ou possibilité de régler en 3 fois .. (chèques bancaires avec au dos la date du dépôt)

Article 7 - Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations

Article 8 - Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Melun sera seul compétent pour régler le litige.

Fait, en double exemplaire, à St Fargeau-Ponthierry, le/...../.....

Pour le stagiaire (nom et prénom du signataire)

Pour l'organisme de formation

Formateur.
Patrice DIOT

Signature

Signature et cachet



Formation à l'harmonisation crânio-sacrée méthode poyet

TENSION-ZEN

72 avenue de Fontainebleau
77310 St Fargeau-Ponthierry
Siret : 812 102 614 00011

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 77 05384 77 auprès du préfet de région d' Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Cette formation s'adresse aux thérapeutes et aux personnes qui souhaitent s'investir dans la relation d'aide. **Aucun pré-requis** quant aux connaissances en anatomie, tout ce qui est utile sera vu pendant la formation . A la fin de la formation, un **certificat de formation** vous sera remis après une évaluation.

DUREE DE LA FORMATION

4 jours de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Programme indicatif :

- Présentation de la technique.
- Se préparer à apprendre et pratiquer cette technique : la présence et l'écoute.
- Exercices pour développer la sensibilité.
- La relation thérapeutique.
- Le langage du corps en ostéopathie énergétique, et comment y répondre.
- Les points verrous.
- Les 6 directions.
- Anatomie des os du crâne.
- Les 8 chaines de Poyet.
- Les demandes vertébrales.
- La symphyse sphéno-basilaire.
- Les zones d'inversion.
- Le travail énergétique à l'intérieur de la structure (lemniscate)
- Le travail sur les muscles, les tendons, les ligaments.
- Le travail sur les organes : ostéo énergétique viscérale.
- Le travail sur les zones réflexes.
- Auto-séance.
- Cas particulier : l'utilisation sur les animaux

METHODE PÉDAGOGIQUE

- Enseignement théorique
- Démonstrations
- Exercices pratiques
- Pratique en binôme, chacun étant tour à tour donneur et receveur.
- Support écrit remis à chaque participant.

FORMATEURS

Fabienne GANDOIN et Patrice DIOT

Praticiens et formateurs en massages bien-être

Energie-thérapeutes.

Réflexologues plantaire.

Maîtres enseignant en Reiki Unitaire et Usui

Dossier d'inscription : fiche de liaison

Ces informations sont demandées pour faciliter la formation et nos échanges. Elles ne sont en aucun cas divulguées à un tiers.

Nom : Prénom:.....

Profession :

Thérapies et/ou techniques déjà exercées ou étudiées :

.....

.....

Adresse

.....

.....

C.P. : Ville :

E-mail :

tél. fixe : tél. portable :

Site internet (si vous en avez un) :

Vous avez connu la formation :.....

par un formateur ou collègue : nom :

sur internet : nom du site ou moteur de recherche :

autre :

Si un ami/collègue compte participer avec vous, son nom :

Formation(s) à laquelle vous vous inscrivez :

Intitulé :

Les points pratiquent de la formation :

Lieu : 72 avenue de Fontainebleau 77310 St Fargeau Ponthierry

Horaires : de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 **Attention : accueil assuré à partir de 9h45**

Veillez respecter si possible les horaires.

Pour me joindre : 06 26 50 44 29

Les cours: Prendre de quoi noter et avoir une tenue manches courtes et **prévoir une bouteille d'eau.**

Stationnement : Pour vous garer prévoir un disque de stationnement (zone bleue) sinon en face dans la rue perpendiculaire pas de zone bleue ,stationnement non payant.

Transport : Le train part de gare de Lyon et arrive à St Fargeau-Ponthierry.
Prendre direction ancienne mairie et le centre de formation se trouve à 300 m de l'ancienne mairie .

En voiture : de Paris sortie 12 direction St Fargeau-Ponthierry **de l'A6**

Restauration : à proximité du centre : pizzeria, crêperie, brasserie, Chinois.

En voiture : mac-do, buffalo etc. **Pas de restauration au centre.**

COVID19 : voir protocole sur tension-zen.fr

A bientôt